



Direction de la Propreté et de l'Eau  
Service des Etudes et de l'Innovation

**2012 DPE 17** Subvention (15.200 euros) à l'association « De mon assiette à notre planète » pour la réalisation d'une étude sur le gaspillage alimentaire dans deux écoles parisiennes volontaires (11e et 19e).

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'association « De mon assiette à notre planète », créée en 2006, conçoit et anime des actions d'éducation à l'alimentation durable en milieu scolaire à l'attention des élèves, des équipes enseignantes mais aussi des personnels de cuisine.

Cette association propose à la Ville de Paris de devenir un des territoires expérimentaux d'une étude retenue dans le cadre d'un appel à projets lancé en 2011 par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF) d'Île-de-France qui consiste à étudier les comportements alimentaires des enfants scolarisés afin de concevoir une méthode pour réduire le gaspillage alimentaire. Cette étude s'organise d'ores et déjà dans deux lycées et deux collèges de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne.

Deux écoles parisiennes se sont portées volontaires pour participer à cette étude :

- L'école primaire Froment (11e), territoire pilote de l'opération « Moins de déchets dans le 11<sup>e</sup> » dans lequel s'inscrivent déjà de nombreuses actions de préventions des déchets ;
- L'école primaire Armand Carrel (19e), un des territoires pilote du plan « Paris Santé Nutrition » qui prévoit des actions d'éducation nutritionnelle auprès des élèves de 0 à 12 ans.

Le rendu de l'étude comportera une analyse quantitative et qualitative du gaspillage avec une distinction entre le gaspillage au restaurant (consommation des repas) et en cuisine (préparation des repas), les raisons du gaspillage, la conception et l'application d'une méthode pour réduire le gaspillage et améliorer la qualité et ré-enchanter le moment des repas à la cantine. L'étude prévoit également une évaluation de la méthode mise en oeuvre, à la fois au niveau des résultats obtenus sur le gaspillage mais également au niveau de l'appropriation de la méthode par les utilisateurs. L'originalité de la stratégie utilisée par l'association est la co-construction de la méthode avec les utilisateurs finaux (convives, cuisiniers, enseignants, personnels de santé, direction de l'établissement).

Cette démarche prépare le déploiement des actions relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire inscrites au Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), de Paris (2012 DPE 16). Elles devront associer les caisses des Ecoles et les établissements scolaires du second degré.

L'association sollicite une subvention de 15.200 euros auprès de la Direction de la Propreté et de l'Eau afin de soutenir cette étude.

Aussi, je vous propose d'attribuer à l'association « De mon assiette à notre planète » une subvention de 15.200 euros.

La dépense prévue pour cette subvention référencée n° de dossier 2012\_04919, numéro tiers 83 221, sera imputée sur la mission 460, chapitre 65, nature 6574, ligne 64005, rubrique 833, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2012.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris